

CRIIRAD : Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité

471 av. Victor Hugo

26 000 VALENCE - FRANCE

Phone : 00 33 04 75 41 82 50

Fax : 00 33 04 75 81 26 48

E-mail : contact@criirad.com

Communiqué CRIIRAD

Valence, le 26 mars 2003

Contamination du quartier des Coudraies, à Gif-sur-Yvette (Essonne)

Découverte de particules chaudes par le laboratoire de la CRIIRAD

Conférence de presse

lundi 31 mars à 11h00

22, rue de Milan (France Libertés), Paris 9ème

Objet

En 1999, le laboratoire de la CRIIRAD démontrait la contamination d'un quartier de Gif-sur-Yvette où avaient fonctionné, de 1912 à 1957, une usine d'extraction du radium et un laboratoire d'essai de substances radioactives. Les efforts entrepris en liaison avec les propriétaires des terrains les plus contaminés (action en justice, conférence de presse, interpellation des responsables...) ont porté leurs fruits : les interventions de l'Etat se sont multipliées (OPRI, IPSN, IRSN, ANDRA, Comité radium...).

Aujourd'hui, les nouveaux contrôles réalisés par la CRIIRAD à la demande des propriétaires démontrent que la méthodologie utilisée par les experts officiels ne permet pas de diagnostiquer correctement les risques. **Ont été fortement sous-évalués (et parfois totalement ignorés) les risques liés à l'ingestion et à l'inhalation de particules chaudes** (poussières très radiotoxiques facilement incorporables).

Des échantillons radioactifs prélevés dans les propriétés concernées seront contrôlés publiquement avant d'être **déposés aux ministères de la Santé et de l'Ecologie pour contre-expertise**, accompagnés du procès-verbal d'huissier et de la synthèse scientifique établie par la CRIIRAD.

Intervenants

- Roland Desbordes, physicien, président de la CRIIRAD
- Bruno Chareyron, ingénieur en physique nucléaire, responsable du laboratoire CRIIRAD
- Marie-Pierre Léonard, présidente de l'AVPV, associat° regroupant les propriétaires les plus touchés.
- Maître Héber-Suffrin, en charge de la plainte contre X déposée avec constitution de parties civiles.

Déroulement

- Au cours de l'après-midi, les présidents de la CRIIRAD et de l'AVPV se rendront au ministère de la Santé et de l'Ecologie et du Développement Durable.
- Pendant ce temps, Bruno Chareyron se tiendra à la disposition des journalistes qui le souhaitent pour effectuer des contrôles dans les habitations et les terrains contaminés. Par ailleurs, une réunion-débat aura lieu à 21h, salle de l'Orangerie, près de la mairie de Gif-sur-Yvette.

Renseignements complémentaires :

- Les courriers adressés ce jour aux Ministres de la Santé et de l'Ecologie ainsi que les rappels chronologiques seront disponibles sur le site internet de la CRIIRAD à partir du jeudi 27 mars – 16 h.
- Informations à la CRIIRAD : au standard pour toutes questions relatives à l'organisation (lieu, contacts, horaires, rendez-vous...) ou auprès de Bruno Chareyron pour toutes les questions relatives au contenu du dossier.
- Vous pouvez également joindre Mme Léonard (AVPV) au 01 69 07 20 92 ou par mél à : avpv@wanadoo.fr

[Lettre au Ministère de la Santé](#)

[Lettre au Ministère de l'écologie](#)

[Sommaire communiqués](#)